

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2009 à 20 h 30

Etaients présents :

Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Daniel HOFER, Martine LAUBEPIN, Jean-pierre PASCALIN.

Demande de branchement au réseau d'eau de la S.A.R.L « La Moutière »

Cette demande est présentée dans le but de satisfaire aux besoins de plus de dix personnes et nécessite un tuyau de 50 mm.

Le conseil municipal est d'accord mais cela nécessitera la fixation d'un tarif particulier et la modification partielle du règlement.

Rempart du vieux village :

Une demande de subvention a été effectuée et les travaux seront réalisés après réception des divers devis.

Entretien du réseau d'eau :

Il est décidé qu'en principe il devra être fait appel à l'entreprise AYGLON de Valréas pour les travaux à réaliser sur le réseau public d'eau ou d'assainissement.

Devis d'entretien du foyer :

Le devis présenté par l'entreprise Net service 84 de Visan s'élevant à 326 euros est accepté. Les travaux devront être réalisés avant la rentrée des classes.

Station d'épuration :

Le Maire fait le point de l'état d'avancement du projet.

Conseil d'Ecole :

Sabine DESGRANGES fait le compte rendu du dernier Conseil d'école.

Plusieurs petits travaux devront être effectués avant la rentrée. Les volets roulants des écoles devront être changés.

Chapelle St Pierre:

Pas de financement de la DRAC cette année. Le compromis relatif à l'acquisition du terrain de Madame AMEVET a été signé.

Questions diverses :

Les peintures du logement de la Mairie devront être refaites.

Le prix demandé du terrain du Pont de Grignan devra être revu à la baisse eu égard à la présence d'une ligne électrique au-dessus.